

Directeur(trice) des études

Offre n° O974260505000813

Publiée le 05/05/2026



Synthèse de l'offre

Employeur : Ecole supérieure d'art de la réunion

Site web de l'employeur : <http://www.esareunion.com>

Lieu de travail : 102 avenue du 20 décembre 1848, BP 246, Le Port (La Réunion (974))

Poste à pourvoir le : 21/09/2026

Date limite de candidature : 14/06/2026

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Motif de vacance du poste

Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent

Détails de l'offre

Famille de métiers : Développement économique et emploi > Politiques d'emploi, de formation professionnelle et de l'apprentissage

Grade(s) recherché(s) : Attaché

Attaché principal

Métier(s) : [Directeur ou directrice des politiques de formation professionnelle et de l'apprentissage](#)

Ouvert aux contractuels : Oui, à titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires ([Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique](#))

Un contractuel peut être recruté sur ce poste pour les besoins des services ou de par la nature des fonctions lorsqu'aucune candidature d'un fonctionnaire n'a abouti. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

L'ESA est un établissement public d'enseignement supérieur qui conduit près de 100 étudiants à des diplômes de niveau Bac+3 (DNA) et Bac+5 (DNSEP) en Art.

Sous l'autorité de la direction, vous êtes chargés de la co-conception de la politique d'enseignement de l'établissement et de sa mise en œuvre, et de la scolarité. Il/elle contribue à la mise en œuvre du projet d'établissement dans les domaines de l'enseignement, de la recherche, de la professionnalisation et de l'internationalisation.

Missions / conditions d'exercice :

1) Piloter la pédagogie

- Concevoir et mettre en œuvre des orientations pédagogiques générales de l'établissement, assurer leur adaptation au quotidien en fonction des évolutions techniques, pédagogiques et financières.
- Définir le schéma des études et des maquettes pédagogiques.
- Organiser les enseignements du cursus (cours, ateliers, workshops, conférences, ateliers de recherche et création)
- Programmer les invitations et les projets partenariaux
- Suivre et superviser les évaluations semestrielles, élaborer les grilles d'évaluation, suivre les parcours étudiants
- Superviser l'ensemble des documents pédagogiques : calendrier universitaire, livret d'étudiant, catalogue de cours, emplois du temps, contrats d'études, objectifs des conventions partenariales, etc.
- Anticiper les évolutions des métiers et des compétences,
- Développer l'innovation pédagogique, au sein de l'établissement et dans le cadre de partenariats.
- Développer des actions favorisant l'insertion professionnelle des diplômés : enseignements spécifiques, stages, résidences, concours, expositions, etc.

2) Mettre en œuvre la démarche qualité des formations et leur conformité

La direction des études est responsable de la conformité des cursus avec les arrêtés ministériels relatifs à l'organisation de la pédagogie au sein d'une école supérieure d'art publique. Dans le cadre des procédures d'évaluation des diplômes, elle élabore et met en œuvre les démarches d'auto-évaluation progressive des formations (Hcéres). La directrice/le directeur des études initie et supervise la démarche qualité dans le champ pédagogique : évaluation des enseignements et des formations ; conception des études de suivi des diplômé.e.s et valorisation des résultats ; définition et mise en œuvre des procédures de perfectionnement continu.

Il/elle garantit l'homogénéité des procédures en lien avec la pédagogie au sein de l'établissement : admissions, bilans et crédits, diplômes, stages, etc.

3) Contribuer au développement des partenariats pédagogiques

La directrice/le directeur des études collabore à la prospection, à l'élaboration et à la mise en œuvre du développement de partenariats à l'échelle locale, nationale et internationale avec les institutions artistiques ou culturelles et les établissements d'enseignement supérieur pour soutenir une meilleure qualité de formation aux étudiant-es et pour leur assurer la meilleure insertion professionnelle, ce via des stages, la mise en place et la programmation de modules dédié à l'insertion et le pilotage de projet comme les cordées de la réussite.

En lien avec les équipes et la responsable des relations internationales, la directrice/le directeur des études participe à la conception des dispositifs de mobilité étudiante. Il/elle contribue à la modélisation des liens de la pédagogie et de la recherche à l'international.

4) Concevoir, mettre en œuvre et développer la politique Vie étudiante de l'établissement

La directrice/le directeur des études développe une politique en matière de vie étudiante (santé, restauration, culture, sport, aide sociale,).

5) Coordonner et suivre l'insertion professionnelle des jeunes diplômés

La directrice/le directeur des études assure la coordination des activités d'insertion professionnelle. Elle / il assure un suivi de cette insertion avec des enquêtes régulières. Elle / il assure un accompagnement des jeunes diplômés dans leur projet d'insertion.

La directrice/le directeur des études pilote les actions d'insertion comme les expositions, les résidences sur le territoire ou à l'étranger, etc...

6) Manager

La directrice/le directeur des études assure l'encadrement hiérarchique des AEA et du secrétariat pédagogique. Il/elle assure la planification et la coordination du travail de l'équipe pédagogique.

7) Soutenir la recherche et garantir l'adossement à la recherche des formations de cycle

Accompagner l'équipe de laboratoire et les enseignants dans la recherche de partenaires, Accompagner la structuration du laboratoire et ses programmes, Accompagner au suivi et à la réalisation de dossier de subvention. Participer au suivi des activités notamment via le Conseil Scientifique.

8) Représenter l'Etablissement auprès des partenaires

9) Préparer et organiser les instances pédagogiques (CPVE, commissions d'équivalence, etc ...)

Activités occasionnelles :

Participation aux actions d'information et de communication servant à la promotion de l'Ecole : Journées portes ouvertes, salon de l'étudiant, forum des métiers, visite des collégiens et lycéens

Profils recherchés :

COMPETENCES :

- Management
- Maîtrise des techniques de conduite de projet
- Maîtrise des techniques de conduite de réunion
- Capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse
- Maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères
- Maîtrise des outils informatiques
- Elaboration et suivi des outils de pilotage

CONNAISSANCES :

- Très bonnes connaissances du champ de l'art contemporain et de leurs problématiques ; des réseaux locaux, nationaux et internationaux,
- Très bonnes connaissances du monde de la recherche et de l'enseignement supérieur (LMD)
- Bonnes connaissances des évolutions pédagogiques, sociétales et scientifiques connectées à la production artistique actuelle
- Bonnes connaissances de la pédagogie en école d'art
- Connaissances des règles applicables aux EPCC et aux écoles d'art

SAVOIR ETRE :

- Qualités d'organisation, de gestion et de rigueur, de réactivité
- Sens de la communication et capacité à faire partager le projet pédagogique
- Capacités éprouvées à travailler en équipe
- Aptitude à travailler en réseau
- Intérêt pour l'innovation et la créativité

- Sens relationnel : écoute, consultation, concertation

Contact et modalités de candidature

Contact : 0262430801

Informations complémentaires :

Le dossier de candidature (CV, lettre de motivation) doit être transmis à l'attention de M. le Président de l'ESA Réunion, par courriel : secretariat@esa.re avant le 14 juin 2026 (minuit, heure de La Réunion).

Adresse de l'employeur : ESA Réunion
>102 avenue du 20 décembre 1848, BP 246
97420 Le Port

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.